

vosre correspondant :

Délégation Morbihan

Ecole de Lanveur
Rue Roland Garros
56100 Lorient
02.97.87.92.45

delegation-56@eau-et-rivieres.asso

Monsieur le préfet du Morbihan
préfecture de Vannes

A Lorient, le 16 avril 2019

Objet : consultation du public dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

GAEC AR PORZH- Ouadec Vihan - 56240 BERNÉ

Monsieur le Préfet

L'association Eau et Rivières de Bretagne est agréée par l'État au titre de la protection de l'environnement, pour assurer « *dans l'intérêt général la protection, la mise en valeur, la gestion et la restauration de la ressource en eau et des écosystèmes aquatiques, dans une perspective de société écologiquement viable* ».

Je vous prie de bien vouloir prendre note de nos observations dans le cadre de la consultation du public sur le dossier.

L'agrandissement du GAEC Ar Porzh pour l'installation d'une troisième personne se fait par une acquisition foncière importante qui représente 21% des investissements ; le plan d'épandage est augmenté de 86 ha et concerne quasi uniquement le bassin versant du Scorff. Nous n'avons pas connaissance, ni explication de l'utilisation antérieure de ces 86 ha. Il faut préciser que le SAGE Scorff a comme objectif l'atteinte du très bon état écologique.

La totalité du plan d'épandage est en ZNIEFF et à proximité (260 m) d'un site Natura 2000, avec présence de mulette perlière en forêt de Pont Calleck.

De par cet agrandissement la consommation d'eau passe de 5725 à 9183m³/an ; consommation provenant d'un forage et d'un puits et à aucun moment n'est envisagé l'impact de cette consommation sur l'approvisionnement des sources alimentant les ruisseaux ou les zones humides en surface. Il faut noter que les prélèvements souterrains sont en augmentation dans toute la zone et que les niveaux relevés par le BRGM au piezomètre de Ploerdut en mars 2019, montrent une tendance à la baisse depuis quelques années.

L'on découvrira trop tard sur le réseau des ruisseaux et de leur chevelu l'impact de tous ces prélèvements cumulés.

Selon les documents, le pâturage des vaches laitières se fera sur 79 ha : il n'est pas

indiqué si la traite se fera conventionnellement ou par un robot de traite ; si utilisation d'un robot il aurait été judicieux de le préciser car cela peut influencer l'utilisation des zones de pâturages avec des risques de surpâturage sur les parcelles proches des bâtiments, auquel cas les calculs JPP pourraient s'avérer faux.

Concernant l'azote le bilan proposé annonce 164kguN par ha de SAU (si l'on fait le calcul comme précédemment par rapport à la SPE l'on obtiendrait 202kguN/ha) ; l'on ne sait pas si il y a une augmentation totale de la charge en azote faute de connaître la charge antérieure sur les 86 ha acquis. Il faut préciser que le SAGE Scorff a pour objectif l'atteinte de 90 mg/l de Nitrate, afin de lutter contre la prolifération des algues vertes sur vasière dans la rade de Lorient

Quant au phosphore il est dans les limites tolérables via un calcul qu'il faudrait préciser pour passer de la surfertilisation actuelle (Ratio P2O5 org /export cultures = 135%...??) aux 93% du projet qui rentrent dans la norme.

Pour le reste, l'on nous expose que tout est « normal » sans impact sur le milieu, sans parler des pesticides ni des résidus de produits vétérinaires qui finissent dans l'eau destinée à la population, sans s'inquiéter de la disparition des insectes, des oiseaux, des poissons.

Pour notre association, ce dossier répond peu aux enjeux d'aujourd'hui : les coûts pour l'environnement et la santé mériteraient que l'on privilégie une autre orientation pour notre agriculture

Pour Eau et Rivières de Bretagne

Jean-Yves bouglouan
membre du bureau de la CLE Scorff